

Donat HAISMANN

Expert comptable

Commissaire aux comptes

22, Boucle du Val Marie - BP 30306

57108 THIONVILLE Cédex

Tél. 03 82 59 12 90

Fax 03 82 53 79 05

LA CHARITE MATERNELLE

Fonds de Dotation

Siège social : 121 Rue Georges Ducrocq - 57070 METZ

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2019
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce

Donat HAISMANN

Expert comptable
Commissaire aux comptes

22, Boucle du Val Marie - BP 30306
57108 THIONVILLE Cédex
Tél. 03 82 59 12 90
Fax 03 82 53 79 05

LA CHARITE MATERNELLE

Fonds de Dotation

Siège social : 121 Rue Georges Ducrocq - 57070 METZ

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation « LA CHARITE MATERNELLE », relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à THIONVILLE
Le 8 Juillet 2020



Donat HAISMANN
Commissaire aux Comptes

FONDS DE DOTATION CHARITE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

121 Rue Georges Ducrocq
57070 METZ

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	688		688	688
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 949 514		1 949 514	1 929 055
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 738		7 738	11 796
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 957 940		1 957 940	1 941 539
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 957 940		1 957 940	1 941 539



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 790 000	1 790 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 376	17 480
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 804 376	1 807 480
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	141 363	123 882
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	141 363	123 882
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	12 051	10 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150	105
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DÉTTES	12 201	10 176
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 957 940	1 941 539

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits						
Produits d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	12 303		20 274		-7 971	-39,32
Impôts et taxes	50		50			
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Charges d'exploitation	12 353		20 324		7 971	-39,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 353		-20 324		7 971	-39,22
Opérations faites en commun						
Produits financiers	28 709		39 694		-10 985	-27,67
Charges financières						
Résultat financier	28 09		39 694		-10 985	-27,67
RESULTAT COURANT	16 356		19 370		-3 014	-15,56
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	1 980		1 890		90	4,76
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	14 376		17 480		-3 104	-17,76

Donat HAISMANN

Expert comptable
Commissaire aux comptes

22, Boucle du Val Marie - BP 30306
57108 THIONVILLE Cédex
Tél. 03 82 59 12 90
Fax 03 82 53 79 05

LA CHARITE MATERNELLE

Fonds de Dotation

Siège social : 121 Rue Georges Ducrocq 57000 METZ

- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de Dotation, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas de mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il ne m'a été donné avis d'aucune convention.

Fait à THIONVILLE,
Le 8 Juillet 2020



Donat HAISMANN
Commissaire aux Comptes

PROCES VERBAL

Réunion du conseil d'administration du **fonds de dotation « La Charité Maternelle »** le 17 septembre 2020 à 14 heures à la Résidence Saint Joseph 121 rue Georges Ducrocq 57070 METZ

➤ DESTINATAIRES

Jean BIRCK
Nicolas ENGEL
Donat HAISMANN
Sœur Françoise GOVART
Sœur Françoise THIEL
Soeur Pascaline LIRIPA DHELOSI

➤ ETAIENT PRESENTS

Jean BIRCK
Donat HAISMANN
Sœur Pascaline LIRIPA DHELOSI
Sœur Françoise THIEL

➤ ETAIT EXCUSE

Sœur Françoise GOVART (procuration à Soeur Françoise THIEL)

La Présidente ouvre la séance à 14 heures et remercie les membres du conseil de leur présence.

1) Approbation du procès verbal du CA du 28 mai 2019

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité et signé par la Présidente et le Secrétaire.

2) Rapport d'activité

La Présidente fait état de l'exécution des décisions du précédent Conseil,
Elle précise que la somme de 11000 euros a été versée comme voté :
argent destiné aux orphelins de BUNIA + la Pédiatrie pour l'achat de médicaments
lait et nourriture + aide aux frais scolaires
Par contre les 80 000 euros en vu du projet de construction de la maternité de MAAGHI
n'ont pas été débloqué ,car il n'y a pas eu de présentation de devis .
Affaire reportée-----

3) Rapport financier

La Trésorière Sœur Pascaline LIRIPA DHELOSI informe les membres du conseil que le solde du compte courant CREDIT MUTUEL ALSACE issu des produits TONIC CROISSANCE était de 11796,46 € au début de l'exercice et que les mouvements furent les suivants :

Solde début exercice 01/01/2018 en euros **11796,46**

RECETTES

Intérêts « Tonic croissance » **8250**

DEPENSES

Facture Nexion **1248**
Frais tenue de cpte **60**
Virement en R D C **11000**

Solde fin d'exercice 31/12/2019 **7738,46**

La Trésorière récapitule ensuite l'état des placements en rappelant que seuls les intérêts sont distribuables.

❖ SERENIS VIE AU 31/12/2019	1 799 513,78 €
❖ TONIC CROISSANCE	150 000,00 €

Elle propose au CA, compte tenu de l'inflation et des frais à venir pour l'exercice 2020 de limiter la distribution d'aides financières à 7 700 euros.

Le CA, après délibération, adopte à l'unanimité la proposition de la Trésorière.

4) Rapport du commissaire aux comptes

La Présidente remercie la trésorière de son rapport et donne lecture du rapport du commissaire aux comptes ce dernier certifie nos comptes sans réserve.

5) Approbation des différents rapports

Le CA approuve l'ensemble des éléments présentés ci-dessus.

6) La présidente aborde ensuite la détermination des intérêts à distribuer soit 7 700 euros.

Après discussion, le conseil adopte à l'unanimité les dispositions suivantes

- 7 700 euros pour l'orphelinat à BUNIA (RDC) achats de lait ,nourriture ,médicaments soins et frais scolaires .

7) Concernant les déclarations auprès de l'autorité administrative, la présidente informe les membres que les démarches seront effectuées comme l'an passé, par le secrétariat de la Congrégation des Sœurs de la Charité Maternelle.

8)Madame Félicité NYAKATO BUSWAZA née le 30 octobre 1961 en R D C a été nommé membre du C A en remplacement de Madame Denise BAUMANN qui a démissionné

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la présidente lève la séance à 15 heures, et remercie les participants.

La Présidente

Françoise THIEL



Le Secrétaire

Jean BIRCK



FONDS DE DOTATION CHARITE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

121 Rue Georges Ducrocq
57070 METZ

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan	1
Bilan détaillé	3
Compte de résultat	5
Compte de résultat détaillé	6
Annexe	



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	688		688	688
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 949 514		1 949 514	1 929 055
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 738		7 738	11 796
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 957 940		1 957 940	1 941 539
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 957 940		1 957 940	1 941 539



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 790 000	1 790 000
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 376	17 480
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 804 376	1 807 480
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	141 363	123 882
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	141 363	123 882
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	12 051	10 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	150	105
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	12 201	10 176
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 957 940	1 941 539



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Autres créances				
46870000 - Divers - produits à recevoir	687,50		687,50	687,50
	687,50		687,50	687,50
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50600000 - Serenis vie	1 799 513,78		1 799 513,78	1 779 054,65
50610000 - Tonic	150 000,00		150 000,00	150 000,00
	1 949 513,78		1 949 513,78	1 929 054,65
Disponibilités				
51210000 - Credit mutuel alsace	7 738,46		7 738,46	11 796,46
	7 738,46		7 738,46	11 796,46
ACTIF CIRCULANT	1 957 939,74		1 957 939,74	1 941 538,61
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 957 939,74		1 957 939,74	1 941 538,61



Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10220000 - Fonds de dotation non aliénables	1 790 000,00	1 790 000,00
	1 790 000,00	1 790 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 376,13	17 480,32
FONDS PROPRES	1 804 376,13	1 807 480,32
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
19400000 - Fonds dédiés	141 362,61	123 882,29
	141 362,61	123 882,29
FONDS DEDIES	141 362,61	123 882,29
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fiscales et sociales		
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	12 051,00	10 071,00
	12 051,00	10 071,00
Autres dettes		
46860000 - Divers - charges à payer	150,00	105,00
	150,00	105,00
DETTES	12 201,00	10 176,00
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 957 939,74	1 941 538,61



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits						
Produits d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	12 303		20 274		-7 971	-39,32
Impôts et taxes	50		50			
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Charges d'exploitation	12 353		20 324		-7 971	-39,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 353		-20 324		7 971	-39,22
Opérations faites en commun						
Produits financiers	28 709		39 694		-10 985	-27,67
Charges financières						
Résultat financier	28 709		39 694		-10 985	-27,67
RESULTAT COURANT	16 356		19 370		-3 014	-15,56
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	1 980		1 890		90	4,76
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	14 376		17 480		-3 104	-17,76



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge						
Cotisations						
Autres produits						
Produits d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte						
62260000 - Honoraires	1 248,00		1 224,00		24,00	1,96
62380000 - Dons	11 000,00		19 000,00		-8 000,00	-42,11
62700000 - Services bancaires et assimil	55,00		50,00		5,00	10,00
	12 303,00		20 274,00		-7 971,00	-39,32
Impôts et taxes						
63780000 - Taxes diverses	50,00		50,00			
	50,00		50,00			
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Charges d'exploitation	12 353,00		20 324,00		-7 971,00	-39,22
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 353,00		-20 324,00		7 971,00	-39,22
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
76400000 - Revenus des vmp	28 709,13		39 694,32		-10 985,19	-27,67
	28 709,13		39 694,32		-10 985,19	-27,67
Charges financières						
Résultat financier	28 709,13		39 694,32		-10 985,19	-27,67
RESULTAT COURANT	16 356,13		19 370,32		-3 014,19	-15,56
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices						
69510000 - Impot sur les societes	1 980,00		1 890,00		90,00	4,76
	1 980,00		1 890,00		90,00	4,76
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	14 376,13		17 480,32		-3 104,19	-17,76

